IMPRIMEUR DE LETAT DE LA LOUISIANE. " Il forst out I UNION helt conservete."

MERCREDI MATIN, 7 JANVIER 1886.

A une assemblée des efficiers et soitiats de la campagne de 1814 et 13, tenue à la Bourse Hessist, mardi soir, \$ invier, M. Maunel White a été appelé à la présidence, et MM.C. De St. Romes et H. W. Palirey out été nommés Sur motion, résolu, que tous les officiers et seldats de la campagne de 1814 et 18 g'assemblerest sur la Place d'Armes, JEUDI, S JANVIER, à 10 houres précises,

d'armes, se cuelle, se d'ANVERSE, à illeures précises, du matin, et de là se rendre et gette pour se joindre à la procession qui dott et former à la finale de la la Résolu, que le signe de distinction doit être un ruben bles avec les mots "8 jameier 1815" imprimée desens, le ui l'devra être placé sur le scia-guache de chaque individu. Ces rubane secont délivrés ce soir, au bureau du Courrier de la l'autième.

MAUNSEL WHITE, president. J. C. De St. Romes | Secrétaires.

DOUZIEME LEGISLATURE

SENAT DU SJANVIER Le senat e'est réuni à cape house. Le journai de la séan-ce précédente ayant été lu, le graffier de la chambre inferme ce précedente ayant été lu, le graffier de la chambre informe le séna que la chambre du la précessant à montre quatre de se membres par la fraire que constit réalis à res grant qui a été sommé dier que le la fraire de proposer le mode à mivre pour la collège de la fraire que la constit de la fraire que la constit de la constitución de la fraire que la constitución de la fraire que la constitución de la consti

du genverneur.

M. Morse, de Ste-Eidlen, demande le dispensation de règles nour présenter un bill à l'effet de rappeler les dispositions des actes du 29 mars 1917 et du 11 février 1825, qu veulent que la nomination des officiers de l'état sit lieu le tromème lundi de janvier, et de substituer 🔌 ee jour le deucome landi de février. Ce bill est conforme aux recommandadons du meseage : l'honorable rénateur dis oue ce angement qu'il approuve, fera disparabre une anomalie

Ce bill est lu une première fois, et la seconde lecture fixée

a d. main. Pendant un recès, M. Pitot apporte trois résolutions de la chambre ; par la première, la chambre concourt à la réso suson du senut relative au dépositiement du scrutin de l'éccuon gubernatoriale; par la seconde elle invite le sénat à pouillement du scrutin a donné pour résultat l'ée réuner à elle demain, mercredi, à 1 heurs, pour procéder à l'election de l'imprimeur d'état : par la troisième elle exprime le destrique le comité réuni nommé pour la célébration du 8 envier soit requis de fixer un lieu pour la réunion de la jour d'après demain 7 Janvier. rocession, et d'assigner une place convenable à coux des veterans du 23 decembre 1814 et du 8 janvier 1815, qui screwent. Ces résolutions sont adoptées à l'enammità. Sur metion de M. Hee, résola que la partie du mesus

relative au desséchement des marais situés autre la Malla Orleans of le lac Pontchartrain soit reffice à un camité apecial de trois membres. pécial de trois membres. Après le dépouillement du secution de l'élection gu

torrale, qui a ou liou dans la chambre des représ membres du ofeat viestiont represents lette effect, et la instruction de la constant de constant de la constant La senat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTA SEANCE DU 6 JANVIER 1835, Quarante sept membres présente :

Le journal de la séauce précudente est lu ... M. Labranche nomme MM. Montegut, Deley a vita paratife nécessaires à la célétration de 8 junyille. M. Patin présente une pédice de plusieurs marchands &

a Nouvelle-Orléans, priant le Législature de c'ogcuper d'une im paur établir des possurs de succe. Sar motion, cette pétition est rélirée au comité de com

orree et de manufacture. Sur motion de M. Montégut, une pétition de MM. John

farmer et Frangois Ggrdere, demandant à être confirmés. lans leer nomination de commissaires, comme s'ils avaient eté nommés syndios, par suite d'une cession volontaire, d'Antoine Pouchet Jr., et à être autoriefe à mottre en venio ses propriétés et à un distribuer le preduit parmi les créancore du dit Poucher, set reférée au comité judiciaire. Le membre d'Est Baton-Rouge, présente la résoluti

nonts riéconssires pour la célébration du 8 Janvier, soit reanie de désignor des places particulières et de faire prépare? marques de distinction pour toutes les sersonnes qui ont neu part aux actions du 23 décembre 1814 et du Bianvier Sar motion du membre d'Osest-Péliciana, la chambre se

dispense de ses règles et procède à la seconde lecture de l'usage du Sétrat.

M. Davis, secrétaire du sénat, présente un message de ce

corn : informant la chambre qu'une résolution a fit adoptée à l'effet de réunir les deux chambres à une beure pour battoper le gouverneur, et demandant le concours de la chambre A la dete résolution.

Sur motion de M. mentégot, la chambre concourt avec M. Augustin présente un repuert du comité nomm

cette partie du message du genverneur relative au chemin-àcontinues projeté de la Negvette-Orisans à Nachville. Le rapport menfermant un bill pour l'incorporation d'une compagnie à out effet est ha. M. Augustin fait motion que ce bill soit imprised et la ce

sende lecture fixée à deuxin. La membre de St.-Martininforme la chambre qu'il pré-

sontere demain ou tout autre Just, un bilt pour ai trésorier du l'Eras & payer bettaines somme d'argent que sheriff de St.-Martin, M. Gavergne presentarune récolution à l'effet d'inviter à

sant à so joindre à le éhambre demain, à une henre, pour procéder à l'élection de l'emprimeur d'état.

Le membre de St. Tammany présente une récolotion ! l'effet d'inviter un comité de - membres du céant à ce join dre à un comité de 5 membres de la chambre, afin de conve quer une convention nous amendes le constitution de l'État Le membre de St. Tammany donne avis qu'il prétenters an bill pour mettre en rigueur la première et la des

ton d'un acte relatifà la Cour Suprême. Sur motion du mombre des Rapides, le membre des Con corris set appelé à préter le ésement d'ajage.

M. l'asin précente une résolution portant en settemes

s delibérations de cotte assemblée serent dirigées d'aprè les réglements suivis dans les années précédentes. M. Augustin donne avis qu'il présentera un Bill à l'effe d'antofiser le greffier à acheter un certain nombre de cepie

lu Digeste de Sidell et Benjamin. M. Davidson donne avis qu'il présenters un bill pour amé-Lorer la navigation de certaines rivières.

Sur motion de M. Bienvenu, un rocie est accerdé chambre jusqu'à une heure. La chambre s'étant assemblés de nouveau sur mette

M. Bienvenu, Résolu, que le greffier de leychambre info le const que la chambre est prote à proceder au déposible mont du scrutio de l'élection du gouverneur.

Les membres du sénat s'étant réunie dans la chambre. membre d'ouest-Féliaiana présente une lettre du général Dawson, par laquelle il renonce à être balloté vu que la ma-parté de ses consitoyens ne l'appelle pas à la flace de goé-

Le président du sénat informe les deux chambres qu'il n'a requipue les retours de 12 paroirees.

M. Moore fait motion que les deux chambres procèdent

cection du gonverneur, sans attendre les autres retours. Le président du séaut informe l'hon, membre que les au tres retours seront bien tôt devant les chambres.

Les autres retours sont ten, et le greffier fuit com 10 M. White a obtenu 6,423 veix, M. Dawson, 4192. Sur motion, M. Labranche, de la part du senat, et M l'viin, de la port de la chembre, cont nommée vérificateurs Il a para au dépouillement du serutin, que M. E. D. Whife wait bhtenu 58 voix et an'il y aveit 5 votes en bland, en conuentes, M. White out déclaré dament éla gouverneur de le

M. Antonio Dueros fait motion en'an comité de 3 me bres de la chambre et de - membres de sénat soit nomad bres de la chambre et de — membres de afant soit memmé pour informer M. White an'il est din generame—Sont nemmés de ce comité. M. A. Drarge, Bienvenu, Synck.

M. Richardson présente une résolution à l'effet, al'inviter le Sénat à sièger destain, empioniement avec la chamber, pour proofer à l'édession d'un major prafeta, en maistre, ment de M. Laccott, déstiné de mande que la Situation mutremise a lands—Selle Millian ent rejetés.

M. Bachardson ayunet qui effective disponention des regles, la quartion a sité rampé d'amain.

Sur protine de M. Ministria, la chambre a journe americant de membres de mande de la company de la chambre de la chambre de la company de la chambre de la cham

Co jour étant celui fixé par la cometitution, pour la réunion de la Législature de l'Hait de la Loui siane, le Sénat a'est assemblé conformament à dif-te disposition. Mombres présens: Mar. Charles Derbigny, occupant le fautouil, P. R. Bossier, John Brownson, Jacques Dupré, Albert Flox, Za-

non La Bauve, Octave Labranche, Casimit Labrate, L. H. Moore, Robt. C. Nicholas, Zenon Paris, John Reed, Lafayette Saunders, Auguste Tita Sur la motion de M. Dupré, les aénateurs nouvellement this, dont les nome suivent, ont prété le sermeut de leur place: MM. Placide Bossier, John Brownson, Albert Hos. Zénen La Bauve, Zénou Porche, John Reed, Lafayette Saunders, Auguste Tête.

Sur motion de M. Dupré, le Sénat a procédé à l'élection d'un président; et, MM. Dupré et Saun-ders ayant été nommés vérificateurs, le dépouillement du scrutin a donné le résulat suivant : M. Charles Derbigny, 13 voix.

Un bulletin blane. Sur la motion de M. Dupré, le Sénat a procédé l'élection d'un secrétaire : et MM. Dupré et Sauaders ayant été-nommés vérificateurs, le dépouillement du scrutin a donné pour résultat, l'élection de M. Horatio Davis, à l'ananimité.

Sur motion de M. Moore le Sénat a procédé l'élection d'un sergent d'armes, et MM. Labranche et Saunders ayant été nommés vérificateurs, le déposillement du scrutin a donné le résultat suivent:

- 7.voix.

Charles Lemaître, O. Davis,

Grasse, Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, un second ballotage a eu lieu et a donné le résultat suivan:

Charles Lemaitre. Grasse, O. Davis,

En conséquence, M. Lemaitre a été déclaré du ment élu. Sur la motion de M. Moore, le Sénat a procédé

à l'élection d'un portier; et MM. Labranche et Saunders ayant été nommés vérificateurs, le délection de M. Samuel Kibourg à l'unanimité. Sur la motion de M. Dunré l'élection des traduc-

teurs et des commis du Sénat a été renvoyée au Sur la motion de M. Nicholas, la secrétaire du Sénat a été chargé d'informer la Chambre des Représentans que le Sénat était prêt à se livrer à ses

ravaux. Un message de la Chambre a informé le Sénat que la Chambre se troavait en quorum; qu'elle a vait élu M. Alcée Labranche pour son orateur,

à se livrer à ses travaux. Sur la motion de M. Hoa, la résolution suivante

a été adoptée de la Chambre.

"Résolu du un comite réuni, composé de deux membres du sécut et de trois membres du gouverneux, and chargé de se rendre auprès du gouverneux, and chargé de se rendre auprès du gouverneux, and chargé de se rendre auprès du gouverneux, and de l'inférimer que la Législature était prête à sé livrer à ses travaux.

M. Hos et Nicolas ont été nommés de la part.

Un message de la Chambre a informé le Séna aue la Chambre a donné son concours à la résolu tion précédente, et que l'orateur a moinmé, de la part de la Chambre, MM. Augustin, Winn, et Lavergne.

Sur la motion de M. Lacoste, "Résolu qu'un comité réuni, composé de trois membres du Séant membres de la Chambre soit nomme pour s'occuper des préparatifs de la célébration du huit Janvier."

MM. Lacoste, Nicholas et Hoa ent 616 no de la part du Sénatet la Chambre en a 6.4 in formé M. Hoa président du comité, chargé de se ren-

dre auprès du gouverneur, a informé le Sénat que le comité avait rempli son devoir, et que le gou-verneur l'avait prévenu qu'il enverrait immédiate. ment son message d'ouverture. M. Verloin Degruys, Secrétaire privé

gouvernour a remis le message suivant: (Voir l'Abeille du 6 Junvier.) Sur motion de M. Nicholas, ordonné que le chambre.

numbre ordinaire d'exemplaire soit imprimé, pour Sur motion, le Sénat s'est ajourné à demain,

heures. JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. DOUZIEME LEGISLATURE—in SESSION.

LUNDI 5 JANVIER 1835. Dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aujour d'hni 5 Janvier de l'année mil-huit-cent-trente-cinq, et la cinquante neuvième année de l'indépendance des Etats-Unis, jour fixé par la constitution de l'état de la Louisiane pour la réunion de l'assemblée générale, les représentans des différens comtés et parusses de cet état se sont réunis dans le lo-cal préparé pour les réunces de la chambre des re-

présentants : savoir : Pour la paroisse de Plaquemine, Mr. G. B. Milligar.

Pour la paroisse St. Bernard, P. A. Ducros. Pour la paroisse d'Orléans, MM. D. Augustin Freret, A. Ducros, Debuys, Dixon, Labatut, Mon-

Pour la paroisse Jefferson, Messra. Delachnis Pour la paroisse St Jean-Baptiste, Roussel. Pour la paroisse St. Jacques, Ory, Armand. Pour la paroisse Ascension, A. Landry.

Pour la paroisse Assomption, Guillet, Sparks. Pour la paroisse Lafourche Intérieure, A. Thi bodeaux, W. A. Sheldon, McAllister.

Pour la paroisse de Terre-Bonne, H. C. Thibo Pour la paroisse Livingston, W. L. Bread. Pour la paroinse d'Iberville, Lambremont.

Pour la paroisse d'est Baton-Rouge, A. N. Ogden, T. Davenport. Pour la paroisse ouest Baton-Rouge, V. Pattin. Pour la paroisse de la Pointe Coupée, Jauffrion

Pour la paroisse St. Charles, Alcée La Branche Pour la paroisse d'est Féliciana, R. Brown, T Auson. Pour la paroisse ouest Féliciana, R. Haile, W

H. Richardson. Pour la paroisse Ste. Hélène, T. G. Davidson

Pour la paroisse Washington, F. Bickham. Pour la paroisse St. Tummany, M. S. Penn. Pour la paroisse St. Landry, A. Neraud, F. H. Louis, C. Lavergne.

Pour la paroisse Ste. Marie, W. Brashear. Povr la paroisse St. Martin, A. D. Bienventt. Pour la paroisse de Lafayette, F. Bréaux, T. L.

Daniel. Pour la paroisse de Catahoula, M. S. Dosson. Pour la paroisse des Avoyelles, P. Couvillons Pour la paroisse des Papides, R. Winn, E. L.

Briggs Pour la paroisse des Natchitoches, J. Sibley, B B. Brenzeale

Pour la paroisse Claiborne, B. Wilson.

Mr. C. Lavergne ayant été appelée an fautouil en qualité d'orateur pro-tempore ; sur motion de Mr. cenn, ordonné que la chambre procède à l'élection de l'orateur. Chacuta des membres pré-sents ayant déposé son vote dans la boite au scrutin, sur motion de Mr. Roussel, ordonné que deux vérificateurs soient nemmés ; M.M. A. D. Rien vonu av Puill, and ett nommés par l'orateur protempore.

An dépauillement du secutin il a paru que sur 17 mites de la paru que sur 17 mites de la littre Menc What NOON Night of Participation with The Property of the Participation of the Participation

JOURNAL DU SENAT DE L'EPAT DE LA dument élu ornteur de la chambre des l'état de la Louisign et a poèté.

L'andi, 5 Janoièr 1835: de Mr. Bienvons, les diffirmite combres de Mr. Monvous, les distrents mains de la main de la ma Sur motion de Mr. Bienvenu, Ordenné que lachambre propie

Chaque membre ayant dépast en ver dans la batte au scrutin.

Bur motion de Mr. Patin, Scripton de Mr. Patin, MM. Patin et Be demagnence l'oratous homani MM. Patin et Au dépouillement du scrubin se paru que sur Ogden.

Mr. Pitot en avait obteau 46.
Blano 2
Total 48 Ed conséquence Mr. Armand Pitot fut déclare dument élu greffier de la chambre des représentans

e l'état de la Louisiane et a prété le serment requis par la loi ; sur motion de Mr. Guillet, Mr. Huard fut unanimement proclame sergent d'armes de la chambre des représentants de l'état de la Louisiane, et prêta le serment prescrit par la loi, Sur motion de Mr. Lavergue, Ordonné que la chambre procède à l'élection

d'un portier. Chacun des membres ayant déposé son vote dans la boite au scrutin ; sur motion, ordonné que deux vérificateurs soient nommés. En conséquence Mr. l'orateur nomma MM.

Roussel et Armand. Au dépouillement, il a paru que sur 46 votes MM. Even en avait obtenu

15

" J. Grass

Kirkland

• Total 48 votes En conséquence Mr. Even fut déclaré dument élu portier de la chambre des représentants de l'état de la Louisiane et pre a le serment prescrit par

Sur motion, Ordonné que le greffier prévienne le sénat que la chambre a nommé Mr. Aloée La Branche son orateur, et Mr. Armand, Pitet son greffier et qu'elle était prête à procéder aux affaires.

Un message fut reçu du senat, par son secrétaire, informant la chambre que le senat avait élu M. Derbigny, son président, et M. Davis, son secrétaire, et qu'il était prêt à procéder aux affaires.

Sur motion de M. Lavergne, Ordonné que la chambre procède à l'élection des commis aux enrôlemens.

Chacun des membres ayant déposé son vote dans la boîte au scrutin ; sur motion, ordonné que M. A. Pitot, pour son greffier, et qu'elle était prête, pleux vérificateurs soient nommés ;

En conséquence, M. l'orateur nomma MM. Lavergne et Penn. Au dépouillement du scrutin, il a paru que sur 47 votes M. Adolphe Cuvillier en 38

Alexandre Cuvillier 45 Wikoff Olivier, Roman Landry Faston En conséquence, MM. Ad. Cuvillier, Alex. Cuvillier, Wikoff, Olivier, Roman, Lundry et Easton

furent déclarés dâment élus commis aux enrôlepens de la chambre des reurésentans. Un message fut recu du sénat, par M. Davis, son secrétaire, demandant le concours de la chambre

dans la résolution suivante : "Résolu qu'en comité d'un commun accord, de deux membres du sénat et de la chambre soit nommé pour visiter le gouverneur et l'informer que la législature est prête à procéder aux affaires". Par le même mossage la chambre est informée que MM. Hoa et Nicolas sont les membres nom-

més de la part du sénat. Sur motion de M. Augustin, Ordon né que le blanc soit fedinh par le mot trois.

M. Porateur nomma MM. Augustin, Winn et Lavergne membres du dit comité, de la part de la

Sur motion, ordonné que la dite résolution so

Le greffier fut prié d'informer le sénat de ce-ci. M. Augustin en considération du comité nonmé 10 pour visiter le gouverneur, informe la chambre ils unt visité le gouverneur et ont été informés que Son Excellence enverra, sous peu, une communi cation par écrit.

Un message du gouvernenr, par M. Wiltz, son secrétaire privé, transmettant à l'orateur de la chambre, un message en scrit, qui fut lu comme

Pour le message, voyes l'Absille du 6 janvier. M. Augustin offeit la résolution suivante : "Résolu qu'un comité spécial de 5 membres soit nommé au sujet de cette partie du message du gouverneur, relative à la création d'une compagnie nommé au sujet de cette partie du message du entières.

Réssolu, que tout paiement sur le capital fait dans 47 in sour la construction d'un Rail Road de la ville de terval, des doux époques dites pour les réglement sein a Nouvelle Orléans jusques à Ninghyille. Té entiel annuels, sein-lue du 31 juillet au 31 j

la Nouvelle Orieans jusques à Nashville. Lequel comité fera son rapport à la chambre par un bill ou autrement."

la nomination d'un comité téuni pour faire des arrangements pour la célébration du 8 janvier.

Par le même me-sage la chambre est informée

qui sera composé de cinq membres de la chambre. Sur motion, la chambre s'est ajournée à demitin. 10 heures du matin.

NEGROLOGIS. Des parens, des smis, des infortunés en deuil ! O mort, en frappant Donneran Lenerant, tu prives la escieté d'un de ses plus beaux français; mais then récompanders, sans doute, dans le albert des justes celui qui employant une partie de préfuit de son infatigable industrie apullager l'humanité souffrante.

DES AMIS.—(Communiqué).

NSEIGNEMENT—M. J Fryer annonce respectu gons d'anglais, de latin et de grec, et su'il enaeigne la gé-ographie, y compris l'usage des glubes, at les mathématiques. Il se transportera aux écoles et dans les muisons particulières.

PERDUE le lundi 5 du courant dans les PERDUE le lundi 5 du courant dans les envirens du marché aux viandes une jument promane, d'un poil luieant, syant la croupe brune, et quiassepaumes de hauteur; elle set l'agée de sept ans, et était sules et bridée. Ceiui qui en denners des informations nécessaires de manière à la faire retrouver par le maitre, obtiendis une belle récompersé. S'adréaser à M. W Hall au du marché aux viandes, ou à leur demeure, près le Bull'é héaut en la ville de Lafayette.

PECU en magnain, de la mollette Corine, de la Maconagnataire sont priés de venir réclames, leur prissible de Consignataire sont priés de venir réclames, leur prissible de Consignataire sont priés de venir réclames, leur prissible de la Mile-Leucée, mé 38 de 29.

Sa demeure est rue Royale no 160, enceignure Toulouse

Campades et Enude vie de Castille.

ille, syant droit au drawback, a vendre par W HEWES & co. runda Camp no 45.

PROGRAMME DELA CELEBRATION POUR L'ANNIVERSAIRE DU MUIT JANVIDD 1915.

scarshall du jour,
Gouvernièr et sa suite,
Ex-you vienture,
Sobrétaire d'Etat et Trésorier;
Inglianes civil et Arpentour-général;
Opphanes de L

Clerge,
Oratour de jour,
Ingre de ja Cour Suprème e une graftere de la Cour Suprème e une graftere de la Cour ivecet et Morrieti de la Coar un manifestat de la Coarie de la Coarie

President et membres du Juri de Police de la paroisse d'Oricane,
Juge de la Cour du ler distribution met.
Juge de la Cour des autres manuelles greffier.
Juge de la Cour criminelles greffier.
Juge de la Cour de Paroisse et greffier.
Juges des distributions praises.
Juges des distributions paroisses et officiers.
Juges des Cour de Ciri et officiers.
Juges des Courses de la position de la Course de la Pounte.
Les evenir et Régisjer du bureau des terres des Etatstinis

Unia 33 Mejahres de Barresa. 24 Régiste des Testaments, Annotation des Hypethèque Controlleurs des abrantions, et régister des painteurs Contribute des airenteurs de l'Hopital de Charlis,
36 Netaires publics,
37 Précidente Directeurs, Professeurs et officiers des Collèges et Ecoles Publiques,
28 Officiers de la Doume,
39 Passidente directeurs et officiers de Baffigues;
40 Précidente directeurs et officiers des Compagnie d'As

40 Présidents directeurs et officiers des Compagnie d'Asaurance,

41 Président, directeurs et socrétaire de la compagnie du
Chemin-à-cosii ses de Carreltos, †

42 Président, directeurs et secrétaire de la Compagnie du
Chemin-à-cosiisses de Poscharr un ,

43 Président, directeurs et secrétaires de la compagnie du
Cs at de Sa rains et Lafeurche,

44 Président, directeurs et secrétaire de la compagnie de
Mavigation d'Orléans,

45 Président directeurs et secrétaire de la compagnie de

Président, directeurs et secrétaire de la compagnie de Navigation de l'Amite. Présidents directeurs et secrétaires des compagnies

47 Président, directeurs et secritaires des compagnissées
Presses-è-colon,
43 Membres des sociétés de Médecins,
45 Société des Artisana,
51 Société des Artisana,
52 Société des Artisana,
53 Officers et seléats de la Révolution,
54 Officiers de Terre et de Mer,
55 Corpus des Vetérans et membres de l'ancies Bataillos d'Orléana.
56 Officiers de la milios de l'Etat,
57 Lers sersennes qui ont pris part aux actions du 23 dé-

57 Les personnes qui ont pris part aux actions du 23 dé combre 1814 et du 8 jouvier 1815,

Capitaines de naviros et de bateaux. h. vapour,

O Etrangen et citoyens en général,
Cluppégajes d'incendie du Linauasipi, No. 1 et 2, avec
leurs portises, attelées,
C2 Escorje Ellitaire.

The procession se formera saus la direction de MM.
G. W. Mergan, shériff, et de J. M. Heliand, député shériff,
à 11 boures de matin, à le maison d'Étât, et se rendra à la
Cathédrale, on mévant la banquette ceptentrien le praqu'èta
rue de Chartres, allo suivra la rue de Chartres jusqu'à la rue
St. Pierre, de 12, suivant la banquette de la Place jusqu'à la
rue de la Levte, elle traversera la place pour se rendre à la
Cathédrale.

E. LACOSTE, A. HOA, C. NICOLAS. R. MONTEGUT, W. DEBUYS, D. BIENVENU, Comité de la Chambre des Rep M. G. PENN,

Theatre d'Orléans.

Jeudi, 8 janvier 1533. LA VIEILLE, Opera-comique en I acte, de MM. Seribe et C. De La vigna-musiquo o Al. Fétie: Sjivi de la 2de représentation de

OU LOUIS XIV, CHEZ MOR. DUBARRY Comedie vaudevide, en l'acte de M. Anicet Bourgros. Aprèn cette pièce, M. LOFFING; artiste attache & l'orchestre, exécuten

un air varié sur la trompette à piston. On commencera par LA VI-LTE A BEDIAM, Comedia vandeville de MM. Serbe et Priron

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orienne, 3 jany 1835. manuli ta dar disogram A nue ce jour, il a été ordonne que les résolutions sui-santes, passées le 21 de juillet dernier, sui at répubbliées. Résolu, que le capit d'agn-sou crit de cette institution, acquis de l'état, soit à la fin de ce mois, sivisé preportionnatiement entre les propriétaires, selon leurs actions ses pocrives, et qu'une offic leur en soit faite au taux qui au-

ra été payé, c'est-à-dire 12 pour ceat de prime ; à condi-tion toutefois que l'office en sera acceptée, et que le pais-ment en sera fait par eux ou par leurs successeurs, se 31 de lauvier prochain-Résolu, que les propriétaires des actions partielles (trois einquièmes en élant payés) auront le droit de les payer, qu de les échanger pour un montant égal pris en actions

a un interet de 6 pour aut au lieu du dividen le.
7 janv RIGHARD RELF conseier.
Emque de Commerce de la Nouvelle Orlense.

Bur motion, ordonné que la dite résolution soit adoptée.

L'orateur a nommé MM. Augustin, Pénn. Davenport, A. Ducros et Dixon mombres du dit comitée.

Un mossage du sénat, par M. Davis, son socréture, demandant le conceurs de la chambre dans la nomination d'un comité téuni pour faire des as-

den le for lundi de février prochain.

7 janv JOSEPH SAUL, cuissier.

Burcau de la Banque des Etars-Unis que MM. Lacoste, Nicholas et Hoa sont nommés membres du dit comité de la part du sénat.

Sur motion, ordonné que la chambre concourre avec le sénat dans la nomination du susdit comité, que l'an voudrait faire escompter vendredi procuain, deque l'on voltant land d'hut. JAMES SAUL, caissier.

JAMES SAUL, caissier.

Banque de l'Union de la Zmittiene,
Nouvelle-Orléane, 6 janv 1836.

CANFORMEMENT à la section 13 de la charte, les
L'actionaires sont prévenus qu'une élection de six directaure doit avoir lieu, et qu'ils devront servir il ponis le
second hindi de février prochain, jusqu'smascond lundi de
février 1836. L'élect ion aura biou à la banque, le 2 de félieu de l'action de la banque, le 2 de félieu de l'action de l'action de l'action de la banque, le 2 de félieu de l'action de l'action de l'action de la laction de la laction de l'action de la laction de laction de laction de laction de la laction de laction de laction de laction de la laction de laction de la laction de laction de laction de la laction de laction de la laction de la laction de la laction de la laction de laction de laction de la laction de laction de la laction de laction de laction de la laction de laction de la laction de la laction de laction de la laction de laction de la laction de laction de la laction de laction de la laction de la laction de laction de la laction de laction de laction de laction de laction de la laction de la laction de laction de la laction de la laction de laction de laction de laction de la laction de la laction de laction de laction de la laction de la laction de laction de la laction de laction de l wrier prochain, depuis 10 heures du mann, jusqu'à 2 houres de l'après-midi. Par ordre de l' direction, 7 jany JB PERRAULT, caissier.

7 janv JEUN prochain, 8 da courant de 10 à 4 heures, il sera vendu à l'amiable, chez M. Olivire, ancienne habitation do Mr. Harngay, de llantre bord, du fleuve, e 15 VA-CHES, dont quelques-unes avec de joures Veaux et les a tres sur le point de mettre bas.

TONSIEUR J. A. ELET, membre de l'Université de St. Louis, vient d'arriver en cette ville et ré-ide actuellement à l'ancien couvent des Uraulines où il receve a les personnes qui voudront lui parler. Les bâtisses de la susdite Université étant achevée, il est autorisé à aymettre quelques élèves de plus, quoique le nombre, actuel so monte à 130, dont 86 sont Louisianais. Le publisse urs sont au numbre de 14. M. Elet compte de peur St. Louis, vets le commencement d'aout prochage.
7 janv-3ps P. HUCHET, KERNION.

Louis, vets le commenceur.

7 janv—3ps

P. HUCFET; abstract

7 janv—3ps

P. HUCFET; abstract

BALES inbac de la Havane (vuelta shaje) en cé
barquement du brick Emelio, et à vendre par

J PRATS—TLS2

7 janv JPRATS FILS2

A VIS—L'assemblée annuelle des souscripteurs à l'AA syle Poydras, aura lieu vendredi, le 16 janvier, dans
l'Asyle, afin d'elire des directeurs pour la présente année,
1835.

B soussugnée préviennent le public de pe. pas néL'accier un hillet rouscrit par M. Fque Bagy et éndosné par M. Ruffini Fernandez, pour la rémancile \$2.50,
d'ué 4 décembre dernier, à 10 mnie. Le est billet eyant
été seque le painnent en a été arrêtés.

B soussugnée préviennent le commande \$2.50,
d'ué 4 décembre dernier, à 10 mnie. Le est billet eyant
été seque le painnent en a été arrêtés.

B soussugnée prévient ses anciennes commandes concrant en déta, pequi le painness de commandes concrant en état, semi-latif set les conditions s'adresses de le public qu'il a pris une maison rue St. l'accident ten en commandes concrant en état, semi-latif set les conditions s'adresses à l'accident de pris raisonables illentrepred l'adresses anciennes de proposition de propositio SAILE WASHINGTON.

Pour Louisville et Cincinnati. Le batesu à vapeur bien sonnu.
de construction solide, le MICHI
GAN, capitaine Jesse Hart. es

ayant la majeure partie de somchargement pret, partir sous pon. Pour la balance du fret ou passage, s'adresse au capitaine à bord, ou à TOURNE & BECKWITH, 6 janv rue as la Nile-Leves, no 23 et 29.
Pour Alexandrie, Natchitoches et les débarquemens rue de la Nile-Levee, no 23 et 29.

intermédinires. Le batesu à vapeur OUACHI.

TA, cepitaine D. Vants., partire demain après midi à 4 heures. Pour fret passage, s'adresser à hord ou à LAMBETH & THOMPSON.

Paguebot du 19 déc. partire comme ci-dessus. Pour la balance du fartire ou le passage, s'adresser à hord, en face des magassus bleus, os à TOURNE & BECK WITH, pue de la Nile-Levée, no 28 à 29.

POUR LA HAVAND.

Le brick espagnol, fin voilier EMELIO, capiraine Just ayant la maj-ure justie de son chargement engage, partira sous pets. Pour fret du reste
ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

I PRATS & FILB. J PRATS & FILS.

rue Ste. Anne. no 52.

A FRETER La goëlette A 1, SOPHIA, doublée et chevilée martin, du port de 110 tonneaux ou 500 bartis, tot pre e à receveir un chargement. Pour les conditions, s'adresses à 3 jans HARRISON, BROWN & co-

Salle d'Orléans

VIS.—Mesu surs les souscripteurs de leuis de soci-de de la Salle d'Oriéans, sont priés de vouleir ben aire prendre leurs billets dans les journées de Missered faira prendre leers billets dans les journées de Mascreds et Suda prochain, en faisant comaître leurs adresses. avoit lieu le 9, les-personnes qui n'ent point souscrites veudront bien s'afresser à l'un des souscripteurs pour ob-trair l'ordre de les délivraison des billets.

DEAGONS D'ORLEANS DE 1814-15. Cheva!, jeudi Hurr Janvier, à 9 hours précise a du gire les apparaux, etc.

Chava!, jeudi Hurr Janvier, à 9 hours précise a du gire les apparaux, etc.

Consigning : 12 mois de crédit en billet endossé à la Place SL Antoine, grande tenue d'hiver. Armédient et satisfaction du vendeur.

6 jeux équipement au complet. Par ordre du lieutenant com

LANCIERS DORLEANS. A Compagnie montera à cheval jeudi prochain la Hunn du courant, à 8 heures et 1-2 du main, et se tédélia au lu-a ordinaire du rassemblement place St Antaine en grande tenue d'hiver, armement et équipe mont as complet. On recommande l'exactitude aux of des si dessus.—Par ordre du capitaine. 6 jany : MONDELLY, Maréchal des Logie Chaf

Chasseurs à cheval d'Orléaus. PESCADRON montera à cheval le 8 du courant, et se

OUS ètes prévents de la Compagnie montera à cheval jeudi Hurr janvier, à 9 heures précis du matin, se réunira au domicile du capitaine et se rendre sur la Pluce d'Armes pour célébrer l'Anniversaire du 8 junvier 1815. Le capitaine compte sur votre zele pou fetor un jour aussi solemnet.
Par ordre de capitaine.

E. MYEVRE, Sergent.

GARDES D'ORLEANS, ATTENTION!

Equipement . emplet, uniforme d'hiver. Par ordre du capitaine, CRUZAT, sergent major. VOLTIGEURS ATTENTION. A Compagnie prendra les armes jeudi prochain,
Hurr Janvier, à 8 1-2 houres du matin, et se réunira chez le capitaire, afia de se transporter en corps sur la place d'armes pour être passés en revue par le général

de la légion. Tenue d'hivers, pantalon bleu, voste bisus et LACOSTE P. J. 1 Sergent-Mair

A Compagnie pendra las armes jeudi promiain Huiz de Janvier corrent; habit bleu, pant den blane tandez vous, el ev les avitaine à 7 heures précises du ous tins Par celle du capitaire. F. LALOUETTE, tin. Par crilre du capitaine. CAZADORES DE ORLEANS ATENCION.

casaco do pario y pantafon lo mismo, para revistade o gacien. Del erden del capitan;
JOSE M. BUSTAMENTE, 3 Enere Sargenio lo

Vin Bordeanx, tere qualite, très vieux en barriques Vin de Lavalette blane, vin de Athône, en tiergens, Vin d'Angoux Mouseeux en paniers, vin Clanipagne re qualité, 1835.

Extest d'Absyathe, lete qualité, marasquin de do Prince et cerises à la liqueur, dans de grands boucau Grance et cerises à la liqueur, dans de groseille, Confitures-cerises et gelées de groseille, Grance d'oiseaux assorties et mélées, par baril, à la ir Grance d'oiseaux assorties pois virde de France secs onserves alimentaires de Colin, de Nantes, Saidines pressers par demi-bant, encre à écrire, bon Cirage anglais en boites, ligne et fice le en boucuuts, Epervier, semes et ficts pour prendre oiseaux et poisson Assortiment de fusils de chasse, doubles et souples, gar-

Cannes à épée, à poignard, à lange, à pêche, et autres Coute ux a poig and, ustensites de chasse, leis qu'arnessières claut es,
Moucheirs b an s et à taban, tout fil et en co'op,

Linge de table tout fil, tei e à chemises, tout fil, Foile à draps tout fil, linge de table en coton damassé Tapis de Bruxelies, collection de jelis pa sers, Niere garnie pour hommes et pour jemmes Coutilrusse fougèts et blane tout fil

Pièces guingham et mousseline imprimées pour robes Batiste a chemises, convertores de laine grande, gile Gante, bas de laine, parapluies de tontes grandeurs

Pents pélards rouges, par causes; lampes en cuivre à béc et à quatre hecs de cabinets verres à quinquet secques et sabaux pour hommes et pour femmes, sorques, souhers, Balais et brosses en crin de toutes es dece,
Balais et brosses en crin de toutes es dece,
Raueux et bilies pour bilierd converts pluqués et en niétal
Manteaux d'hommes et de femmes veilteuse et briquets
et lanternes et bougis en teut genre, chapeaux de roie;
montres en argent, orgues, musique, fit de Renne reautres,

Rubans de Boulogie, liens à moustiquaires et aulons, Eau de Cologne de Jean-Marie Farina et autris, Parlimeries, plumganz, cols pour femmes, basets soic, et fil, bois de fessis et pièces de rechange, anadoux par liv, grecques et catetières du Levant, faience de Roura assorti et nille autres objets qui ne sont point désignées

de face sur quarante environ, de profondeur. Elle con tient soixunte quatre arpents de delliche qui n'ont eté, jui o' ci, cultivés qu'en mais. DE PLUS, une habitation établis en sucrerie situés cinq ents de face sur environ quarante de profondeur, avec

VENTES A L'ENCAN.

bonne femine de menage suchant un peu faire la cussine, blanchir, repasser &c. Une nubitreuse ciécle nommés Reuy ou Joséphine, fille d'Anna, & ée de 16 ann, bonne domestique de masso, assez entendue communichambre et sacimat un peu soudre.

Morsés, Sis. d'Anne, crécie agé de 15 à 16 une. bon do

estique de maison, michigent. Claiburne, négre âgé de 20 ans, syant une grosseur à la itrine, bon sujet.

ujet à boire et au maioninge.

Paul, âcé de 47 ans, sujet au maronnage et maladif.

Ces esclaves sont vendus, parceque leurs maître est en burope et n's plus beson de leur service.

aux frais de l'acquérent. Un nègre nommé Ellick, âgé d'environ 26 ans, bon nè-

gre de champ, pioche, pelle, et hache, s'étant ausonté une

PAR HEWLETT & BRIGHT. L sera vendu samedi, 10 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, un lot de terre situé au facbourg Marigny, mesorant, au pied français, 60 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Morunton, sur and peers up pronounced, enter les ture and rates et Urquhart, entouré pardes pieux debout. Condistious, moitié comptant, et le reste a 6 mos. L'acte de veute era passé pardevant M. Mazureau, notaire public,

PAR J LE CARPENTIER.

PAR MOSSY & GARIDEL.

EUDI. 15 du courant, il sera vendu, à la Bouree
Hewiett, 1d. un morceau de terre de 3 arpens de face, sur 80 arpeus de pro ondeur, situé sur la rive dioîte du fluure, à environ huit milles de la Nouvelle-Orlé rs, bund à la partie supétieure par la propriété de Me veuve Ur-

sin St-Amant. precedent et y attenent.

So. Un morezau; de terre de 4 arpens de face sur SO de prefondeur, attenant au sice ad let redessus, auction ien calicos qui sont dessus. Tous ces los sont bien hittés et cultivables juaqu'a une grande protonieur. Le chemin a coulisses de Carolton, les rapprochent tenucoup de harille. 40. Un lot de terre saué sur la rive droite de Ariere, à a mille et demi au de sous du ferry de la Nile-Officane.

an arjent de lace au neuve, sur 40 a pens de productif, farsant partie de l'habitation ci-devant appartenant à M. Prosper Marigny.

Conditions: 1, 2, 3 et 4 ant de terme avec faculté de recular le paiement de la moitié de chaque terme, d'année en année, jasqu'au premier février 1512, en payant annuelenent of d'avance buit pour cent d'intéret.

bă sse en briques qui s'y trouve.
6. Un terrain siné que Condé, entre les rues de l'Honical et du Quartier, avant socrante piede français de face, sur 120 pieds de profondeur, avec maison en briques à éta-gu et ses dépendences.

Conditions : Pour le terrain, encoignure Dauphine, Pac-

ué eur se mettra au lieu et place du vendeur, vis a vis du a corporation pour une somme de \$1500, sur luquelle il

oremiers termes, des billets endossés à la satisfaction du ce deus et hypothèque. Cent roixa te dix actions de la Banque de l'Union, prime payable à soixante jours es un bilictendosse à la sa tisfaction du vendour. 7 janv

L sera vendu wendredt, 16 du courant, à midi, à la Bou es de Hewiest, 5 Lo s de Terre, avec les bât a-ses qui sont dessus, situés au faciliourg Annonciation, formant l'enco gnure des rues Terpsichore et Prytanée; 2°. Lots de Torre, avec les bâtiests qui sont dessus, situés dans le faubourg Saulet, dans l'ilit. No. 24, designés per les Nos. I et 2, ayant chacun 21 pieces 9 pouces de face à la rue Erato sur 129 piede 9 pieces, 7 lignes de profondeur ; 1°. Lot de Terre, avec les bâtisses qui sont despieds 5 pouces de face à la rue Apoile, sur 129 pieds 7 ouces et 2 lignes de prof n leur. Le lout conformément aux plans qui peuvent être examinés nu bureau de l'oncauteur susnomme et qui a ront exposés à la Bourse le jour de la venie.
Condit ous :--1 -5 comptant et la balance dans 6, 12 et

18 mors de crédit en bilieis andossés à satisfaction, uven hypothèque spéciale jusqu'à partoit paiement. Les sotes de vente pardevant M. E. 1 Cuire, notaire puole, son Cuis PAR FERNANDEZ 4 WHITING.

PAR FERNANDEZ & WHITING. L sera vendu mercredi, 7 du contant, dans leur maison d'encan, pour clore une facture, une variéte d'articles; e plus un saperbe Caros-e avec ses harnais complets pour eux chevany, un Cabrolet d'un nouveau genre avec ses harnais, un Waggon avec ses harnais peur un cheval.
Condition s:-4 mois de cred ( e , bill ta endosses.

7 junvier PAR FERNANDEZ & WHITING. PAR FERNANDEZ & WITTENS.

CAISSES DE BRODEQUINS, SOULIEUS

ET B ITTES consus et cheviles, en peau de
velu première qualité, vinant de Philacelpine.

eserve, pour clore un compte. PAR J. LE CARPENTIER. PAR J. LE CARPENTIER.

If Leers vendu mercredi 7 janvier 1835, à 10 heures en matin, à son magasin d'encan, en vertu du Corsul no France, et sous l'imprection des gardiens du pett, june compte de qui il appartiendra, les articles ci-après fié a -lés, sauvés du naufrage du navire français La Boine

Mère, de Nantes, capitaine Beauregard : 10 Fusils avec basonnettes, 1 bassino cuivre, 2 longue vues, 1 Atlas, 1 Baromètre, 8 rou caux toiles à voiles, 1 boussole,

Plus: Ledit jour & 4 heures précises de l'aprés-mel, sur la Levée, présia haide des boucheries, une chalingu de 20 pieds de long.

PAR J. B BLACHE.

L sers vendu vendreds 9 du courant, 1 4 hour s de daprès ment, sur la Levée, entre les cues St. Porte et Jufferson. 200 Paniers Anisette de Bordesux, sup line; 200 cairses Liqueurs do, do, do, ; 20 bails Via 2 cuine do.

Lappa vendu, mercredi, 7 du comant, a onze henes de matin, à son magasin d'encan, 190 sacs de co. c. 6 jan▼

PAR J. LE CARPENTIER. Legen venda, mercredi 7 du comant, à onze legres apprésises du matin, à sos magasia, une quantese d'ave

York.

\*\* PARAMA & D'EVE

\*\* of tenr expulsion du Paradis, point per l'a tofe.

\*\*Cép'supe bes saldeaux, peints pour Charies N. c. c. aposés

\*\*Londsee et dans les Etats Univ. ont été admiré et vautés par plus de 120,000 amateurs. Ils utilisent la bau-té sublime décrité par Millon, aux chermes de la guis-sance et de la vérité. Ceux qui les voient ne recevent nanquer de les apprécier et d'en garder à jameis te so :

En selle est orrente thus les setts, dimanche e e pie,

de la procession qui devra se former à 11 heures, maisen d'État, rue du Canal. Député-Marshall,

PUUR LA MOBILE (par le Heuve). La goslette MONTGOMERY, capt, Smi

A PRETER OU A LOUBH,
La collette neuve, doublée en cuivre, ATL
LANTIC, capitaine J Sawyer, peut preadre un
iret de 1000 barils. Pour les conditions, a adresmur du capitaine à bord, en face des magasins bleus, ou à TOUR NE & BECK WITH. 7 janv rue de la Nile-Levée, no 29 et 29.

[Art 4 dos reglements.]

J. L. RASASSA, 1er. Maréchal des Logis.

Par ordre du lieutenant-colonel, CAMMACK, adjt. major. 7 1200 JEUNE GARDE A CHEVAL.

BATAILLON D'ARTILLERIE. BATAILLON D'ARTHLLERIE.

E Bataillon prendra les armes jeudi prochain, livir

A de courant, à 9 heures précises du matin, pour CELEBRER CET ANNIVERSAIBE, Equipement complet teaue d'hiver.

B. S'HRSIBER,

ES deux compagnies prendront les armes jeudi pro-chain, 8 dn courant à 9 beures prácises du matin

ATTENTION TIRAILLEURS.

48 1 2 en punto de la matiana.con armamento de

V18-M. JUETTE, rue de Chartres, entre les rues A. Toulouse et Jefferson, no 172, arrivant de France, s' aitre en vente un assortiment de marchandises sèches et comestibles et liquides tels que, savoir :

Vinnigre de vin blanc d'Orleans, en liergone et bar. Liqueurs assorties de Bordeaux, par cuiseca

Pustolets de pache et de duclificurets en montures de ger

Challys, et hompasines pour robes; Chem sis d'hommas et femmes, toile de lin, gants de aux en douzsines

5 junv-2m, 3pe. A VENDRE A L'AMIABLE. A VENDRE A L'AMIABLE.

NE terro située dans la Paroisse d'Iberville, rive gauche du fleuve, ayant six arpents et quelques toises en constante environ. de profondeur Elle con-

BOUCAU decellant ambine fran, en ile source de personneme à agreement il prend des personneme à agreement il prend des personneme à agreement il prend des personnement au mais à des prix raisonables, illentreprend lengue agreement il prend des personnement au mais à des prix raisonables, illentreprend lengue agreement il prend des personnement de personnement de commandes pour le soirées de la la mais à des prix raisonables, illentreprend lengue agreement il prend des personnement il prend des personnements de commandes pour le soirées de pair raisonables, illentre se des commandes pour le soirées de prix raisonables, illentre se des commandes pour le soirées de prix raisonables, illentre se des commandes pour le soirées de commandes pour le soirées de prix raisonables, illentre se des commandes pour le soirées de commandes pour le soirées de prix raisonables, illentre se de commandes pour le soirées de commandes pour le co

PAR J B BLACTIE.

L swa yendu Mardi, 15 du courant, à midi, à la Bourlos. Negresse nomuse Anna, agée d'environ 42 ans,

Joseph, mulatre âgé de 35 ans, robuste, syant une hernie

Conditiones un an de crédit, en bilieus endossés à satisfac-tion, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paicinent. Los actes de vento seront passés pardevant Air. F. Grima, notaire, aux frais des acquéreurs. Une négresse nommée Rocht Ann, âgée d'environ 26 ans, et son fils, mulatre âgé de 64 ans Rochel, est très bonne

mostique et blanchiseuse, intelligente, robuste, elle s'est abi entée une fois.

Condition: un un de crédit, en billet endorsé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiemen , l'acte de vente sers passé pardevant Mr. L. T. Carre, not

hituée aux travaux d'une habitation.

L sera vendu demain, mercredi 7 janvier, à 10 hen-res du matin, à son magasin d'encan, convertures ro ges supérieures; do pour nègres; couvre-pieds en co-ton stalains; flannelles mérinos assorties, etc. -Au desus de \$200, 4 mois de ciédit. 7 janv



PAR MOSSY & GARIDEL.

désigné par le no 7, sur un plan d'essé par B. Belsegon, et déposé chez M. H. Pédischaux, not, pub; le diffoit avant un arpent de face au fleuve, sur 40 appens de profendeur,

uellem ut leurs billets endossés à la satisfaction des ven-E. Annate, syant cent pieds français à la première rue, sur soixante pieds français de face à la seconde, avec la

urplisses prix payable à 1,2 et 3 ans de terme. Le terrain, rue Condé à 1,2 et 3 ans de terme. Les acquéreurs serent tenus de fournir pour les deux

L sera vendu mercredt, 7 du courant, au No. 143, rue
L victoire, 5 4 heures de l'après-midt, une quantité de
Meubles de maison, tels que bois de lit; claises, tables, armoires, et ustensiles de cuisine, et une quantité d'au res

AUJOURDMEN A lear encan, leadites Marchandises seront offertes, sans

146 serviettes, 16 hapes, 1 chronomètre, Chandières, casseroles: conteaux et tourchettes, ninei ue divers autres menus articles. Plus : Lodit jour à 4 heures précises de l'après-midi,

PAR J. LE CARPENTIER.

The precises du mann, à son magasta, the quanters d'actif e et d'usteveiles à torgeron.

PAR JOS LE CARPENTIER.

BERCREDI, le 7 du contant, ij sera vendu, i son i que demi, sur la Levée, près le marché aux légir ets, en ordre et sons l'inspection des gardions d'apre, por l'incompte de qui il appartiendra, une quantité le vene enve de da bâtiment New Jeney, capit. Aubrey, ce New York.

Dans la grande salle de M. Succision, rue du Camp, vis à-vis le the de numéricam.

ES deux grande pontraits représentant la tentation D'ADAM & D'EV.

depuis Cherres du soir jusqu'à 10, et alle est brit en l'illantaise. g jane—Jen